

Intitulé **Agent polyvalent(e) d'entretien et de maintenance CDDI de 4 à 24 mois**

- Définition**
- *Effectue les travaux nécessaires à l'entretien des espaces verts, tonte, fleurissement, taille des haies,*
 - *Assure le nettoyage de la voirie, des cimetières, des aires de loisirs, des lieux publics....*
 - *Maintient en état de fonctionnement les matériels divers.*
- Conditions d'exercice**
- *Travail à l'extérieur par tous les temps, seul ou en équipe, à pied ou motorisé, avec de nombreux trajets. Fréquentes stations debout prolongées, manipulation de charges.*
 - *Port de vêtements professionnels adaptés*
 - *L'activité peut s'exercer dans des lieux publics (école, parc.)*
- Autonomie et responsabilités**
- *Bonne organisation de son travail. Responsabilité dans l'utilisation du matériel,*
 - *Garant du respect des règles de sécurité dans l'utilisation et le stockage des matériels, de la conduite et de l'entretien des véhicules et des engins confiés*
 - *Rend régulièrement compte à sa hiérarchie du déroulement de ses activités.*
- Moyens techniques**
- *Véhicule de service, tondeuse autoportée, taille haies, remorque, souffleur, tronçonneuse, débroussaileuse, groupe électrogène, nettoyeur à haute pression, outillage divers en fonction des tâches.*
- Conditions d'accès**
- *Permis de conduire indispensable. Permis EB souhaité*
- Savoir être**
- *Discrétion professionnelle. Tenue correcte. Comportement courtois dans la relation aux usagers, administrés, prestataires, fournisseurs... pour l'image de l'association*
- Contraintes liées au poste de travail**
- *Conditions climatiques, environnementales*
- Equipements de protection pour le poste de travail**
- *Casque, protection auditive, lunettes, vêtements de travail, gants, chaussures et bottes de sécurité.*